

Ouverture de la  
Maison de la truffe

Un nouveau  
programme LEADER  
pour le Verdon

Mobilisation  
pour nos forêts

Les portraits  
d'acteurs culturels  
sur la Mescla

Nouvelle charte  
signalétique

Cette lettre est disponible à la  
Maison du Parc - Par Nature  
n° 40 - décembre 2015  
Domaine de Valx 04 360  
Moustiers-Ste-Marie  
Tél. 04 92 74 68 00  
Fax. 04 92 74 68 01  
info@parcduverdon.fr  
Directeur de publication :  
Bernard Clap  
Comité de lecture :  
Communication, équipe technique  
Crédits photos :  
Équipe technique du Parc  
Conception et réalisation :  
Autrement Dit Communication  
Tél. 04 92 33 15 33  
Tirage : 14 000 ex.  
Édité sur papier recyclé Cyclus  
Dépôt légal : décembre 2015  
N° I.S.S.N. 1293-3287



## Le loup les élus du Parc soutiennent le pastoralisme



## Édito

En créant un Parc naturel régional, les élus du Verdon ont souhaité gérer et améliorer l'avenir du territoire. À l'heure de l'accueil par la France de la COP 21, cet avenir ne peut s'imaginer qu'en lien avec les enjeux de la planète : quelle sera l'énergie de demain ? Quel effet aura le changement climatique pour nous ?

Comment notre économie et nos modes de vie vont-ils évoluer ? Quelle sera notre alimentation et notre relation à l'agriculture ? La liste de questions est longue, les réponses incertaines. Ce qui est certain, en revanche, c'est que désunis, nous ne pourrions aborder ces évolutions majeures. Le changement climatique va creuser les inégalités sur la planète et accroître les tensions internationales. Agir aujourd'hui, c'est tout faire pour limiter l'augmentation de la température mais c'est aussi tout faire pour renforcer la solidarité ici et ailleurs pour ne pas continuer à alimenter le terreau de la haine et de la terreur entre les peuples.

Comme dit Antoine de Saint-Exupéry "On ne voit bien qu'avec le cœur. L'essentiel est invisible pour les yeux."

Bernard Clap,

Président du Parc naturel régional du Verdon

## Le patrimoine bâti redécouvert !

### 2015 est une bonne cuvée, avec trois chantiers participatifs réalisés et organisés par le Parc du Verdon

À Saint-Jurs, le bassin voûté permettant l'irrigation des jardins a été inauguré en septembre, tout comme le séchoir à prunes de Saint-Julien du Verdon : claies, paniers, bouilloire rappelleront l'histoire de la transformation des prunes perdrigones en pistoles. À Castellane, le toit du four à pain de Blaron a été refait à neuf en attendant de nouveaux enduits.

Plusieurs techniques abordées ont été transmises par Philippe Bertone (École d'Avignon) : mortier de chaux, étanchéité au ciment prompt naturel, enduit de façades au plâtre paysan. Matthieu Collot a su transmettre sa passion pour la pierre sèche. Les bénévoles, nombreux comme toujours, ont été présents pour apporter leur pierre à l'édifice.

■ **Élu référent** : Antoine Faure (Aups), vice-président du Parc, délégué aux sites, paysages et aménagement du territoire.



Avant...



... et après travaux.

Le nouveau visage du séchoir à prunes. Action soutenue par l'Europe, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et les Conseils départementaux des Alpes de Haute-Provence et du Var.

## Voir le Verdon en grand pour construire la destination Grand Verdon !



Le Parc naturel régional du Verdon et ses partenaires viennent de s'engager dans un programme de développement touristique durable pour la période 2015/2020. Ce programme est soutenu par l'Europe, l'État et les Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes dans le cadre des politiques territoriales du massif alpin. Le Parc espère, grâce à cette démarche, obtenir des financements pour concrétiser des projets inscrits de longue date dans la charte du Parc comme l'obtention du label « Grand site de France » pour les gorges ou faciliter une diversification des activités touristiques tout au long de l'année.

Cette démarche a fait l'objet d'une large concertation associant les acteurs publics et privés dont le point d'orgue a été l'organisation de deux journées de rencontre les 10 et 23 novembre derniers pour partager l'ambition collective et voir le Verdon en grand ! Les actions seront mises en œuvre progressivement à partir du premier trimestre 2016

■ **Élu référent** : Bernard Clap, Président du Parc

## Mobilisation pour nos forêts

Le 25 mars 2015, les Parcs naturels régionaux du Luberon et du Verdon et les deux communautés de communes Pays de Forcalquier-Montagne de Lure et Pays de Banon ont déposé auprès du tribunal administratif de Marseille un recours contre l'arrêté autorisant l'exploitation de la centrale E.ON de Gardanne. Ils contestent en particulier l'enquête publique et l'absence d'information des collectivités et citoyens concernés.

La convention d'Aarhus, qui garantit au citoyen l'information et la possibilité de recours contre les décisions qui concernent son environnement, n'a pas été respectée sur notre territoire.

Par ailleurs, les signataires du recours, favorables au développement de la filière bois-énergie, ne sont donc pas opposés à l'exploitation de la forêt mais réclament que la récolte de biomasse forestière pour l'électricité ne dépasse pas la capacité de production réelle de la forêt méditerranéenne, et préserve les démarches locales, respectueuses de l'environnement.

Pour en savoir plus, allez voir la [rubrique actualité](#) du site internet du Parc.

## Accompagner l'évolution des pratiques agricoles

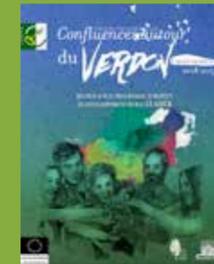
Dans un contexte où les défis lancés au monde agricole sont nombreux (adaptation au changement climatique, nouvelles politiques agricoles et environnementales, incertitudes des marchés...), les agriculteurs et les acteurs scientifiques et techniques qui les entourent doivent s'allier pour progresser. C'est pourquoi 4 partenaires : le Parc naturel régional du Verdon, la Chambre d'agriculture des Alpes de Haute-Provence, la Société du canal de Provence, et AgroSYS chaire d'entreprises de Montpellier SupAgro, se sont associés autour d'un projet nommé REGAIN, pour tenter de faire du plateau de Valensole un territoire modèle de développement agro-écologique en conciliant performances économique, environnementale, et sociale.

Le 30 septembre 2015, s'est tenue la première journée technique rassemblant 100 personnes dont une trentaine d'agriculteurs. Différentes études ont été présentées, portant sur la qualité des sols, les infrastructures agro-écologiques (haies, arbres isolés...) et la problématique de la cicadelle responsable du dépérissement du lavandin. En 2016, les actions se poursuivent, et parmi elles, il est notamment prévu un travail sur l'agriculture de conservation des sols : mieux connaître les sols pour mieux les protéger et mieux cultiver. Mais aussi, l'élaboration d'un plan d'accompagnement technique pour la plantation et l'entretien de haies à destination des agriculteurs.

■ **Élu référent** : Jacques Espitalier (Quinson), vice-président du Parc, délégué aux milieux aquatiques

## LEADER

### de l'aide aux projets



Depuis sa création, le Parc du Verdon mobilise régulièrement les crédits européens pour aider les acteurs publics ou privés de son territoire à financer leurs projets.

Sur la période 2007-2015, le Parc du Verdon et le Pays A3V se sont ainsi groupés pour obtenir des crédits du programme européen LEADER (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale). Forts de leur projet commun pour le territoire du Verdon, ils ont formé un groupe d'action locale LEADER, composé à plus de 50 % d'acteurs privés (agriculteurs, entrepreneurs, associations...) et d'élus, pour gérer les crédits européens obtenus et sélectionner des projets.

En 6 ans, 80 actions ont ainsi pu être financées dans le Verdon, pour un coût total de 3,3 millions d'euros, pour valoriser durablement nos patrimoines et renforcer notre économie : création de la maison de la truffe d'Aups, chantiers de restauration du patrimoine bâti et transmission des savoir-faire, développement du vélotourisme, espaces test d'installation en agriculture...

Consultez son bilan interactif disponible sur internet : [www.confluencesautourduverdon.com](http://www.confluencesautourduverdon.com)

Un nouveau programme LEADER démarrera en 2016, pour 7 ans. Il aidera les projets collectifs de structuration des filières économiques, création de la destination touristique Grand Verdon, valorisation des sites ou patrimoines emblématiques, mixité des activités ou des services... Renseignez-vous auprès du groupe d'action locale LEADER (04 92 73 12 97) ou du Parc.

## Pour que poussent les vergers du Verdon



La première tranche du projet « Vergers du Verdon » a permis durant 2 ans et demi de dresser un état des lieux de la production fruitière paysanne sur le territoire et de réaliser un premier inventaire des variétés anciennes présentes sur le territoire du Parc du Verdon. Le Parc du Verdon continue ce travail pour retrouver les fruits oubliés, la pomme Gove dure, la Boceron, Lou poum blanc, les poires d'épine, les poires Garrounes, la poire long pécou, les poires meissounenco, Troumpo pastre ou Troumpo cassaïre, les figes Courcourelles et Tibourenques...

Participer à la suite du projet, c'est :

- échanger des greffons de poires Saint-Martin, de Grises poules, de pommes Garrus, Belles filles et rouges de Castellane... ces pommes à garder et à consommer tout l'hiver,
- partager des informations qui concernent toutes ces variétés,
- travailler avec les pépiniéristes pour la diffusion de ces variétés afin que chaque producteur amateur ou professionnel puisse s'approvisionner en plants ;
- implanter des vergers paysan® conservatoires chez des agriculteurs et des vergers villageois® avec les municipalités et les associations du Verdon.

Alors, avis aux amateurs ! Pour participer, contactez Marc Doussière au Parc, en charge de l'agriculture.

Action soutenue par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

## Entre culture de l'accueil & agriculture de raison

Sibylle de Maisonneul et Joël Nicolas cultivent la qualité de l'accueil autour de leur gîte et des chambres d'hôte situées au lieu-dit « la Garonne » à Ginasservis. Leurs hébergements bénéficient du label Gîte Panda et sont reconnus par la marque Accueil du Parc naturel régional du Verdon.

Située à l'écart des chemins fréquentés, dans un environnement donnant la part belle aux grandes étendues, la Garonne est tout à la fois, un lieu de repos et de ressourcement qui donne aussi à réfléchir sur la délicate symbiose à trouver entre l'homme et la nature.

Joël, par sa formation en écologie et en sylviculture, porte une attention particulière à cet équilibre précaire. Derrière un paysage pouvant paraître uniformément couvert par le chêne blanc, il sait déceler la présence d'espèces végétales uniques et remarquables comme le poirier à feuilles d'amandiers, qui s'abrite dans les sous-bois et les haies ou le sorbier domestique et le cornouiller mâle.

Joël met à profit ses connaissances pour expérimenter la permaculture ou l'agroforesterie, mêlant taille sélective et pastoralisme. Cette culture réfléchie de la terre offre aux hôtes de la Garonne un autre regard sur le monde qui nous entoure et la promesse de vacances enrichissantes et connectées... à la terre !

Contact : 04 94 80 14 00 - 07 89 03 55 71  
[www.gite-la-garonne.fr](http://www.gite-la-garonne.fr)



## Ouverture de la maison de la truffe d'Aups et du Verdon



Situé dans le Haut-Var, Aups accueille le premier marché de détail de vente de truffes du Verdon. Village de caractère, il est avant tout marqué par l'image du célèbre tubercule, et attire en toutes saisons aficionados, amateurs et simples curieux.

La volonté de la commune est d'appuyer une partie de son accueil touristique et de son image autour de la Melano, mystérieuse pour les visiteurs et identitaire pour les habitants. La maison de la truffe a été inaugurée le 26 novembre 2015.

Après plusieurs années de conception et de travaux, vous pouvez découvrir cette maison, au cœur du village, dans l'ancien hospice Saint-Jacques (XII<sup>e</sup> siècle). Le bâtiment a été réhabilité en 2010-2014 et abrite aujourd'hui l'office du tourisme. À la fois pôle touristique et d'accueil du public, la maison de la truffe est avant tout un lieu porteur pour l'ensemble de la filière trufficole. Elle comporte 4 espaces distincts, avec des ambiances et des destinations complémentaires :

- un espace boutique, vente de produits,
- un espace d'approche du goût de la truffe, espace de découverte de la truffe par les 5 sens,
- un espace d'information sur les activités autour de la truffe et de valorisation des activités truffo-touristiques,
- un espace muséographique de présentation de la truffe et la trufficulture : l'Aventure de la truffe.

Cet équipement n'aurait pu voir le jour sans la participation du Parc naturel régional du Verdon, la Chambre d'agriculture du Var, l'Europe avec le programme Leader, le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Conseil départemental du Var et la Fondation d'entreprise Crédit agricole.

Contact : 04 94 84 00 69 - Visite aux horaires d'ouverture de l'office de tourisme.



Inauguration de la Maison le 26 novembre dernier.

## La route de l'histoire et des légendes en Artuby



Prochainement, la communauté de communes Artuby-Verdon va inaugurer un circuit touristique « la route de l'histoire et des légendes » pour découvrir les richesses de l'Artuby, passant par les 9 communes du territoire : Comps-sur-Artuby, Bargème, La Roque-Esclapon, La Bastide, La Martre, Châteaueux, Brenon, Le Bourguet, Trigance.

Suivez le guide Borgandion et remontez le temps à travers les villages, jalonnés d'œuvres d'art d'artistes locaux, inspirés par la magie des lieux et l'histoire des hommes... Une boucle, avec un sens de découverte, traverse les 9 communes. Accessible à pied, à vélo, à dos d'âne, en voiture, avec ou sans accompagnateur, le visiteur pourra découvrir la signalétique artistique qui marque et rythme l'itinéraire.

Ce projet a été soutenu par le Parc naturel régional du Verdon, financé par L'Europe, LEADER, La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Département du Var, et la communauté de communes Artuby-Verdon.

« 9 histoires et/ou légendes, 9 artistes, 9 œuvres d'art, 9 communes, un carnet de voyage, une itinérance... »

Le portrait photos des sculpteurs est disponible sur le site [www.mescla-portailculturel.com](http://www.mescla-portailculturel.com)



Sculpture de Dominique Mercy



## Tu fais mon portrait ?

Chaque mois, le site web La Mescla, portail culturel du Verdon, propose un nouveau portrait d'un acteur culturel du Verdon. Réalisés par des artistes ou des acteurs du territoire, ces portraits prennent des formes variées : vidéo, photo, texte, audio ou illustration... Autant de manières de valoriser, avec des regards sensibles, ceux qui font la culture sur le territoire du Verdon. Alors en un clic sur [www.mescla-portailculturel.com](http://www.mescla-portailculturel.com) n'hésitez pas à voir et revoir, écouter ou réécouter ces portraits :

- l'école de musique et de danse du moyen-Verdon qui s'anime avec la caméra de Rémi Nigri - Créa-tin,
- l'office de la culture Provence-Verdon sous la plume de Bernard Nicolas, illustrateur,
- la revue Verdons avec l'oreille attentive de Radio Verdon,
- le festival en Sausse aux sons de Radio Verdon,
- Secrets de fabriques, révélé aux sons et images de Yann Magnan - studio La Paille,
- le cinéma de pays, sous l'œil des Colporteurs d'image,
- la ludothèque itinérante de Chalvagne à Entrevaux, par la plasticienne Camille Damon,
- l'association le Plancher des chèvres, un voyage sonore en campagne par Radio Verdon,
- le réseau des médiathèques du Pays A3V sous l'objectif du photographe Rémi Nigri - Créa-tin,
- le tournage sur bois à Aiguines, du musée à l'école, avec l'œil sensible du photographe Bruno Vacherand-Denand - Passage Citron,
- l'association de théâtre Les Cabotins au rythme du Crieur du Verdon.

La Mescla, projet mené par l'association Art et culture Fabri de Peiresc et le Parc naturel régional du Verdon, soutenu par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.



# Le loup les élus du Parc soutiennent le pastoralisme

**D**epuis le début des années 1990, après près d'un siècle d'absence en France, le loup est de retour sur notre territoire. Sa présence malmène les pratiques du pastoralisme et met en péril son avenir. Ici, dans le Verdon, territoire composé à près de 40 % de pâturages, son rôle est encore plus capital qu'ailleurs. Épreuve pour le pastoralisme, le loup est aussi un maillon important de l'écosystème, et surtout une espèce protégée par la loi. Comment l'appliquer mais reconnaître aussi que la présence du loup est un fléau pour les professionnels, et les aider à limiter son impact sur leurs pratiques ? Pour appréhender ces questions, les élus du Parc ont, à l'été 2015, pris position en prenant en compte toutes les composantes de la présence du loup sur le territoire, celle de sa protection tout comme celle de sa nuisance...

C'est un fait, le loup est une espèce protégée. Braconner un loup est un acte grave qui entraîne des sanctions pénales. Pour autant, les dommages causés par les attaques de loup sur les troupeaux sont réels et importants, que ce soit en termes de pertes directes et indirectes d'animaux, de coûts pour les pouvoirs publics, ou de dommages psychologiques. Comme dans tous les autres territoires concernés par la présence du loup et par une activité d'élevage importante, dans le Verdon, la situation est polémique et les intérêts des uns et des autres semblent inconciliables. À l'écoute de leur territoire, les élus du Parc du Verdon ont souhaité prendre une position éclairée, au plus juste, entre l'obligation de respecter cette espèce protégée et celle de soutenir une activité humaine centrale. Le Parc du Verdon

a donc constitué un groupe de travail réunissant 29 élus. Au cours des 3 réunions organisées courant 2015 et d'un voyage d'étude dans le Parc du Vercors, les échanges ont été collectés afin d'établir le texte préfigurant la position du Parc. En reconnaissant que le pastoralisme méritait d'être protégé tout autant que le loup, en considérant la filière comme un élément structurant du territoire, et en prenant en compte les problèmes des éleveurs, la position du Parc du Verdon permet enfin de pouvoir imaginer des solutions concertées, loin des passions. En intégrant les éleveurs dans sa politique liée au loup, elle interroge le rôle d'un espace naturel remarquable dans sa capacité à gérer collectivement un problème entre une espèce protégée et une activité humaine patrimoniale, essentielle et légitime.



## L'histoire d'un grand prédateur mythique...

C'est en 1937 que l'espèce disparaît officiellement en France. Elle réapparaît au début des années 1990, venue d'Italie... Strictement protégé par la loi depuis 2007, le loup s'est rapidement installé dans le Verdon. Sur notre territoire, la population est passée d'une seule meute en 2006 à 6 zones de présence permanente du loup en 2015. « C'est une zone, explique Elsa Barrandon, du pôle patrimoines naturels au Parc du Verdon, où les loups ont été observés pendant au moins 2 hivers consécutifs. Dans le Verdon, chacune héberge une meute, soit 2 à 5 ou 6 individus. » Mathématiquement, l'augmentation du nombre de zones de présence s'associe à une augmentation du nombre d'attaques sur les troupeaux. Dans les Alpes de Haute-Provence, par exemple, 1 190 animaux victimes d'attaques ont été recensés en 2015, contre 823 en 2013. En 2013, de nouvelles réglementations viennent combler l'absence de solutions pour les éleveurs. Ils peuvent obtenir, sur dérogation du préfet, un tir de défense dans le cas d'attaques répétées. Des tirs de prélèvements peuvent aussi être réalisés par des agents de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage dans le cas d'une trop forte pression de prédation. Sur constat d'un agent ONCFS, chaque animal tué par un loup peut être indemnisé par des fonds européens. « Sur cette saison 2015, il y a eu 229 tirs de défense accordés

dans les Alpes de Haute-Provence et 33 dans le Var. C'est une partie de la solution mais une contrainte supplémentaire pour les éleveurs puisqu'il faut posséder un permis de chasse et transporter une arme à feu tout en s'occupant du troupeau. »



## Le pastoralisme, une activité qui définit notre territoire

Le pastoralisme désigne l'ensemble des pratiques d'élevage liées à l'exploitation des milieux naturels pour le pâturage des herbivores. Il participe à l'économie locale et génère de nombreux emplois, façonne nos paysages et nourrit notre patrimoine. On compte ici 121 exploitations ovines, caprines et bovines, soit 20% des exploitations agricoles du Parc et le double de la moyenne régionale. Écologiquement parlant, le pastoralisme a un effet direct d'entretien des paysages, des forêts, il permet l'enrichissement des sols et la lutte contre les incendies en débroussaillant les sous-bois. Culturellement parlant, notre gastronomie et nos grandes traditions locales, fêtes de la transhumance ou foires agricoles ont été largement influencées par le pastoralisme. Il fait ainsi intimement partie de l'identité et de la mémoire de notre territoire. En d'autres termes, sans le pastoralisme, le Verdon ne serait plus tout à fait le Verdon.



### La position du Parc du Verdon

#### Un travail à poursuivre

« Il n'y aura pas zéro loup sur le territoire, ce n'est pas possible et pas autorisé par la loi. Ce travail a permis à tous d'en prendre conscience. Mais le plus important, c'est que les éleveurs se sont rendu compte qu'ils n'étaient pas seuls face à leurs problèmes, que les élus du Parc reconnaissent la valeur de leur activité, prenaient en compte leurs problèmes et souhaitaient les soutenir. Arriver à cette prise de position commune, c'est une véritable avancée en soi sur le sujet, mais le travail ne s'arrêtera pas à une simple prise de position. C'est un point de départ. Le groupe de travail a souhaité continuer à se réunir avec l'objectif de poursuivre le travail pour aboutir à des propositions concrètes. » Bernard Clap, président du Parc naturel régional du Verdon

#### Délibération prise le 10 juillet 2015 en comité syndical



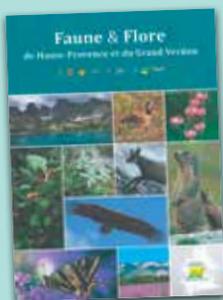
Dans leur position, les élus du Parc reconnaissent la place prépondérante du pastoralisme pour le Verdon, la présence du loup avérée sur la quasi-totalité de leur territoire, et les conséquences néfastes de cette présence sur les activités d'élevage, que le loup est une espèce protégée, et que ses attaques sur les troupeaux sont en constante augmentation. S'appuyant sur ces constats, les élus esquissent des directions pour de futures actions :

- Soutenir la filière politiquement, techniquement ou encore psychologiquement...
- Améliorer les connaissances des impacts du retour du loup, sur sa présence et son comportement...
- Demander à l'État une information plus transparente et plus accessible et au Parc de faire le relais de ce qui se passe au niveau national et régional...
- Renforcer les moyens humains dédiés à la gestion des conséquences de la prédation...
- Pérenniser le groupe de travail et mettre en place un programme d'actions...

■ **Élu référent** : Hervé Philibert (Ginasservis), vice-président du Parc, délégué au développement

# Agenda du Parc, parutions, infos

## Faune & flore de Haute-Provence et du Grand Verdon

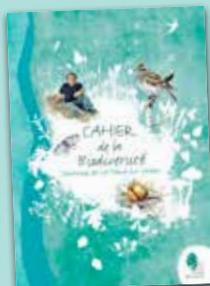


Édité par le conseil de développement du Pays Asses, Verdon-Var-Vaïre, épaulé par de nombreux partenaires (y compris le Parc du Verdon), ce livret propose de découvrir et apprécier la faune et la flore des

territoires du Pays A3V et du Parc. Sans être exhaustif, une vingtaine d'habitats (milieux forestiers, aquatiques, falaises etc.) y sont décrits et près de 1000 espèces végétales et animales sont illustrées.

Gratuit, sur demande à la maison du Parc ou au conseil de développement  
04 92 83 44 93

## Cahier de la biodiversité de La Palud-sur-Verdon



Ce cahier présente le patrimoine naturel de La Palud-sur-Verdon où se sont déroulés les inventaires citoyens de la biodiversité en 2014. Grâce aux investigations menées par les habitants du village, nous vous dressons

un portrait de la biodiversité de la commune : faune, flore, géologie et paysages... Au travers de courts récits ou d'anecdotes, vous découvrirez quelques-unes des nombreuses richesses et particularités de ce village de Haute-Provence perché sur un replat au-dessus des grandes gorges du Verdon.

## Courrier scientifique



Le conseil scientifique du Parc publie un nouveau numéro du Courrier scientifique dans une volonté de faire découvrir les patrimoines du Verdon. Il croise des regards sur les patrimoines naturels comme la Piègrièche méridionale,

les sciences humaines comme l'abri du bison à Ségriès, et rend hommage à l'un de ses membres, Charles Chabot. Découvrez également un numéro hors-série de la collection : « Trajectoires de migrants et transhumants du Verdon ». Il est composé d'articles de chercheurs et érudits locaux et d'étudiants en anthropologie, et d'un bonus insolite avec l'enregistrement de la veillée du Crieur du Verdon.

Disponibles sur : [www.parcuverdon.fr](http://www.parcuverdon.fr) ou sur demande à la maison du Parc.

## Signalisation des activités économiques

Les acteurs économiques du Verdon, hébergeurs, restaurateurs, artisans, commerçants, mais aussi les communes, ont pu mettre en place différents types de panneaux (enseignes, pré-enseignes, jalonnement...) afin de se signaler. Ces panneaux relèvent de la réglementation en matière de publicité, qui a été modifiée en profondeur dans un objectif de préservation des paysages. Les règles relatives à la signalétique ont changé, sans pour autant se simplifier ! Par exemple, depuis le 13 juillet 2015, les garages, stations-services, hôtels, restaurants, services publics et activités en retrait de la voie publique, qui pouvaient mettre en place, hors agglomération, des pré-enseignes dérogeant, afin de signaler la proximité du lieu d'exercice de leur activité, ne bénéficient plus de cette dérogation. Seules sont désormais autorisées les pré-enseignes pour les activités en relation avec la fabrication et la vente de produits du terroir ainsi que pour les activités culturelles et les monuments historiques.



Le Parc du Verdon vient donc de mettre à jour et de rééditer sa charte signalétique : un guide

pratique à l'attention des élus et des acteurs économiques du Verdon. Téléchargeable sur le site Internet du Parc et distribué dans les mairies, offices de tourisme et intercommunalités du territoire, il vient expliquer la réglementation relative à chaque type de panneau mais aussi proposer des solutions pour se signaler, dans le respect des paysages et du patrimoine bâti du Verdon.

## En images



Il y a peu, le Parc du Verdon a mis en ligne le Blog des rencontres. Il permet de suivre les actualités et les rendez-vous du Parc grâce à ses reportages-vidéos.

Tout au long de l'année, le Parc du Verdon propose aux habitants une série de rendez-vous. Ils sont organisés avec différents acteurs du territoire (communes et collectivités, associations, entreprises) sur des sujets très diversifiés. Ce blog est le prolongement de ces rencontres. Vous y retrouverez ces reportages, et bien d'autres :

- Des pommes, des poires et des jus de fruits !  
Le retour des vergers paysans !
  - La Région fête le Parc du Verdon ! - Le vin de Quinson obtient la marque Parc.
  - Des maisons en bois s'exposent dans le Verdon - Discussions autour de la cuisine à Comps !
  - Restauration d'un réservoir d'eau à St-Jurs - Chantier peinture à la chaux à Trigance
- Donnons-nous rendez-vous sur ce blog pour rester informés et échanger nos points de vue en intervenant directement via la webcam.

À voir et à revoir sur :

[lesrencontres.parcuverdon.fr](http://lesrencontres.parcuverdon.fr)

## Agenda

### La veillée du Crieur du Verdon : Trajectoires de migrants et transhumants du Verdon

Vendredi 29 janvier, le Crieur du Verdon vous donne rendez-vous à Moustiers-Sainte-Marie pour la veillée qui réchauffe au cœur de l'hiver. Un regard insolite et artistique par la compagnie Les Menteurs, nourri de la parole des habitants du Verdon.

Contact : 04 92 74 68 00



Veillée du Crieur du Verdon, à l'observatoire du mont Chiran - Été 2015

**VERDON SECRET**

Des images à couper le souffle !

Le tournage du film a été réalisé au cœur des gorges en septembre dernier. Vous pouvez le découvrir en avant-première le samedi 26 mars prochain à Gréoux-les-Bains. Réservations sur [www.verdonsecret.com](http://www.verdonsecret.com)